

**DURÉE****3 heures 30 - 1/2 journée****RYTHME****Dates définies avec le client****PARTICIPANTS****10 personnes maximum****TARIF****500 € (départements 50 et 14), 800 € / 2 sessions jour. Autres départements : nous contacter****Identification de l'action****Formation :** La prévention des risques routiers**Référence :** PROG-FPREXPRESS - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06**Organisme :** 3SAFE Morgan DETOISIEN**NDA :** 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État**SIRET :** 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre

AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques**Objectif général :** Permettre aux participants de prévenir les risques routiers liés aux déplacements professionnels et d'adopter les bons comportements en conduite, éco-conduite et gestion d'accident. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les comportements à risques et les facteurs d'accidentologie routière.
- Adapter sa conduite en intégrant les principes d'éco-conduite et de vigilance.

Public visé, prérequis et admission**Public visé :** Toute personne dans l'entreprise.**Prérequis :** Aucun.**Durée, rythme et modalités de déroulement****Durée :** 3 heures 30 - 1/2 journée**Rythme / période :** Dates définies avec le client.**Participants :** 10 personnes maximum**Format :** 100 % présentielle : 3h30.**Lieu / accès :** Présentiel en intra uniquement.

Location de salle possible (nous contacter).

Délais d'accès : Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.**Contenu et progression pédagogique****Séquence 1 - Enjeux, accidentologie et responsabilités**

- Accidentologie et sinistralité.
- Conséquences pour le conducteur, l'entreprise et les victimes.
- Responsabilités en cas d'accident, accident de trajet et déplacements en mission.
- Amendes, infractions, délits et crimes.

Séquence 2 - Situations de conduite et comportements à risques

- Accidents types : entreprise, agglomération, routes.
- Distances de sécurité, temps de réaction, conditions climatiques et manœuvres.

Séquence 3 - Facteurs humains et règles de conduite

- Écrans, portables, tablettes, tabac; vitesse, rond-points et clignotants.
- État du conducteur : conditions physiques et physiologiques, alcool, drogues, médicaments.

Séquence 4 - Consignes, véhicule et éco-conduite

- Consignes et circulation sur site.
- Équipements obligatoires, soin du matériel et chargement des véhicules.
- Sensibilisation à l'éco-conduite et chasse aux erreurs.

Séquence 5 - Réagir en cas d'accident

Conduite à tenir comme victime ou témoin.

- Rédaction du constat amiable.
- Application des bons réflexes : protéger, alerter, sécuriser et rendre compte.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique. Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue. Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 500 € (départements 50 et 14). 800 € / 2 sessions jour. Autres départements : nous contacter.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Taux satisfaction stagiaires 2025 : NC Avis stagiaires en 2025 – recommanderiez-vous cette formation : NC Résultats détaillés visibles sur 3safe.fr.

Documents associés : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

Intervention d'un formateur en prévention et IPRP. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.